

PLAN VÉLO

## Une affaire qui roule !

Publié le dimanche 28 décembre 2008 à 06h00



La Ville veut doubler les aménagements cyclables sur la durée du mandat. Photo Archives/Nord

éclair



- [Facebook](#)
- [Digg](#)
- [Del.icio.us](#)
- [Ma.gnolia](#)
- [Google](#)
- [Live](#)

Le plan vélo 2009 vient tout juste d'être imprimé et sera disponible dès le début du mois de janvier. L'occasion de faire le point sur les projets à venir. Au menu : doublement des espaces cyclables, garages sécurisés et l'arrivée prochaine du vélo en libre service.

MORAD BELKADI > morad.belkadi@nordeclair.fr

Une politique « ambitieuse », selon Vinciane Faber, aux manettes du plan vélo. La jeune élue qui a choisi d'occuper « à temps plein » sa fonction de conseillère municipale sous le beffroi, veut tout simplement doubler les aménagements cyclables, qui représentent actuellement 60 kilomètres dans toute la ville. « Je sais que nous les avons déjà doublés sous la mandature précédente, et nous allons recommencer, dit-elle, de toute façon la loi va nous y contraindre en partie. » Vinciane Faber fait référence à un décret paru cet été qui rend obligatoire les doubles sens cyclables dans les sens uniques des zones 30 au 1er juillet 2010.

« Lille compte 25 kilomètres de zone 30, donc ce sera déjà une bonne avancée. »

### Garage sécurisé

La Ville va aussi mettre en place des garages sécurisés dédiés au vélo. Des locaux dont la superficie varie entre 40 et 60 m<sup>2</sup> carrés dont Numéricable, le fournisseur d'accès à Internet et à la télévision, est propriétaire. « À l'origine ces locaux abritaient des câbles et divers composants. Mais aujourd'hui, tout cela tient dans 1 m sur 20 cm. Le reste de l'espace est libre », explique Vinciane Faber. Ils seront donc réaménagés pour les Lillois et l'accès se fera uniquement par badge. Toutefois, il faudra souscrire à un abonnement, dont les tarifs n'ont pas encore été déterminés. « Un minimum payant, juste pour le coût des aménagements. Mais ce sera vraiment pratique pour les cyclistes qui habitent dans des immeubles où ils ne peuvent pas rentrer leurs vélos et qui le stationnent dehors. » L'élue souhaite en tester 10 pour 2009 répartis sur toute la ville, à cela s'ajoutent les 400 arceaux qui seront installés chaque année dans les rues. Tous ces aménagements ont en ligne de mire fin 2010 début 2011 et la mise en place d'un service de vélo en libre service par la communauté urbaine, sur le modèle du Vélib de Paris. « Sauf qu'il sera financé par les collectivités et non par la publicité », s'empresse de préciser Vinciane Faber. Une flotte de 5 000 vélos est annoncée, dont 2 000 dans la capitale des Flandres. « Comme on l'a vu à Paris ou à Lyon, l'instauration d'un tel service, relance la mode du vélo. Des gens qui n'avaient pas l'habitude de prendre le vélo, s'y mettent, d'autres ressortent de leur garage leur bicyclette. Il faut donc offrir un service structurant. »

Mais pour l'heure, les Lillois qui sont de plus en plus adeptes du deux roues, peuvent retrouver toute l'offre existante dans un seul et même document : le plan vélo 2009. Preuve qu'il y a un véritable engouement, ce plan a été édité à 40 000 exemplaires contre 20 000 pour le précédent. Ce nouveau plan, que la jeune élue a voulu « comme un véritable guide pratique », sera disponible dans les mairies de quartier dès le début du mois de janvier. Il comportera une carte de la ville avec indication des pistes cyclables, des points SOS vélos et des parkings dédiés. Au dos, les panneaux de signalisations, des conseils pour bien équiper son vélo et surtout ne pas se le faire voler.

« Mais bon avec tous les chamboulements qui vont avoir lieu, ce plan sera vite dépassé, il faudra faire de nombreuses mises à jour, sourit Vinciane Faber, enfin j'espère ! »